

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 4

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Hommage à M. Jean-Claude Piguet

Au moment où M. Jean-Claude Piguet, professeur à l'EPFL, atteint l'âge de la retraite – si incroyable que cela puisse paraître quand on le voit et quand on l'écoute –, décidant de renoncer aux diverses fonctions qu'il occupait tant dans notre société qu'au sein d'organisations proches, nous tenons à lui dire notre estime et notre reconnaissance pour tous les services qu'il a rendus à la SIA et à la profession d'ingénieur, en parallèle à une carrière professionnelle bien remplie.

Après avoir présidé la SVIA de 1958 à 1962, Jean-Claude Piguet fut élu en 1964 au Comité central de la SIA, dont il devint en 1971 vice-président, cependant que son esprit d'entreprise s'exerçait sur la création du Groupe spécialisé SIA pour les travaux à l'étranger, GTE, dont il assumait la première présidence (1969-1973). Ce groupe se proposait de promouvoir l'activité des ingénieurs et des architectes suisses au-delà de nos frontières; il conduisit en particulier à la fondation de Swiss Exporting Consultants, SwExCo, organisation complémentaire du GTE.

Le professeur Piguet a aussi apporté sa contribution déterminante à la fondation, en 1960, de l'institution qui porte aujourd'hui le nom de Caisse de prévoyance des associations techniques SIA UTS FAS FSAL. Cet organisme, que M. Piguet préside avec maestria depuis 1964, a connu un essor réjouissant puisqu'il compte actuellement quelque 800 entreprises et bureaux affiliés. Pendant de nombreuses années, Jean-Claude Piguet a fait partie du conseil d'administration de la Société du Bulletin technique de la Suisse romande et représenté la SIA au comité du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment, le CRB.

Intelligence, lucidité, entregent, courtoisie, autant de qualités personnelles du professeur Piguet, ont fait de lui un excellent représentant des ingénieurs suisses dans les organisations internationales d'ingénieurs dont fait partie la SIA. C'est ainsi qu'il a brillamment présidé, de 1974 à 1977, la Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs, la FEANI, dont il est aujourd'hui président d'honneur – en même temps que de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, la FMOI, en reconnaissance de son activité de plusieurs années à la vice-présidence. Dans toutes les fonctions qu'il a assumées, Jean-Claude Piguet s'est imposé comme un homme d'action, mais aussi de grande culture, comme un fin diplomate et un ferme négociateur.

A toutes ces qualités ajoutons le charme. On comprendra que sa retraite s'accompagne de nos vœux, certes, mais aussi de nos regrets.

*Doris Haldimann, Zurich,
membre d'honneur de la SIA*

Tarifs 1990

En collaboration avec des représentants des associations patronales, la SIA a fixé les tarifs pour 1990.

Quant aux représentants des pouvoirs publics (Conférence des services fédéraux de construction CSFC, Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement CSDTAP, Union des villes suisses UVS), ils ne participent ni à la négociation, ni à la fixation des montants des tarifs avec la SIA – contrairement à ce que pouvait laisser entendre le texte accompagnant les tarifs 1990 tel qu'il avait été formulé et envoyé aux bureaux d'étude SIA. Ils se bornent en effet à prendre connaissance de ces tarifs et à juger si et dans quelle mesure ils peuvent recommander l'application des recommandations de la SIA pour les pouvoirs publics.

La SIA tient cependant à souligner qu'elle attache une très grande importance aux discussions menées au sujet des tarifs avec les pouvoirs publics; celles-ci permettent avant tout de se comprendre mutuellement et donnent la possibilité de rapprocher les points de vue quand ils divergent.

Tarif coût 1990

Les facteurs ont subi une légère augmentation, à l'exception du facteur K1 pour les règlements SIA 102 et 103. Pour un coût de construction de 1 million de francs, ils entraînent une augmentation des honoraires de l'ordre de 3,2%.

Tarif temps 1990

Par rapport à 1989, les montants ont subi une augmentation différenciée selon les catégories. En plus du renchérissement de 3,6%, il a été accordé une augmentation réelle de 2% pour les catégories A, D, E, F et G et de 4% pour les catégories B et C. A la suite de pourparlers, les représentants patronaux ont accepté sans réserve les augmentations de tarif proposées. Il en résulte que, pour 1990, les tarifs recommandés par les pouvoirs publics restent encore inférieurs d'environ 3%.

Tarif temps moyen

Ce nouveau tarif sera introduit le 1^{er} février 1990. Il est fondé sur le nombre total d'heures nécessaires à un bureau pour accomplir un mandat donné, indépendamment de la formation des collaborateurs assignés à cette tâche. Pour 1990, le montant moyen a été fixé à Fr. 110.-/h. Selon la difficulté du mandat confié, ce montant est à multiplier par un facteur de complexité variant de 0,6 à 1,6. Pour plus de détails sur l'application de ce tarif, des journées d'information seront organisées et des publications paraîtront dans IAS.

Honoraires pour prestations accomplies au moyen de l'informatique/Recommandation 111/1

Cette recommandation introduite en 1989 continue de s'appliquer aux mandats selon le tarif temps. Pour ce qui est du tarif temps moyen, le recours à l'informatique est pris en compte dans le choix du facteur de complexité; une rémunération séparée n'est pas envisagée.

L'avenir de la ville est à la communication

Conférences, ateliers, débats publics

*Institut Gottlieb-Duttweiler,
Rüschlikon/Zurich, 5 et 6 avril 1990*

Sous le patronage d'organismes nombreux, dont la SIA, l'Institut Gottlieb-Duttweiler organise, les 5 et 6 avril prochain à Rüschlikon/Zurich, une session de conférences, d'ateliers et de débats publics sur le thème «L'avenir de la ville est à la communication».

L'informatique et les télécommunications, qui constituent ce qu'on appelle aujourd'hui la «télématique», sont les industries clés de nos sociétés complexes. La télématique, elle-même en pleine croissance, offre à l'économie et à l'administration une infrastructure efficace pour le traitement et la distribution de l'information. Deux tiers environ des salariés sont occupés à la collecte, au traitement et à la transmission d'informations.

Cette session de conférences traitera des répercussions de cette mutation technico-économique sur la vie collective des habitants des agglomérations.

- De quelle façon la télématique structure-t-elle le rapport entre les centres, de même qu'entre la ville et la campagne? Des développements analogues peuvent-ils être organisés avec des schémas directeurs de politique d'aménagement et de planification du territoire?
- Les applications de la télématique contribuent-elles à désamorcer les problèmes actuels des agglomérations, comme par exemple la dégradation par les constructions nouvelles, le chaos des transports, ou la pollution de l'environnement?
- Comment pouvons-nous, par des mesures politiques et d'urbanisation, favoriser aussi bien la croissance économique que l'attrait de la ville comme plate-forme pour de multiples contacts sociaux?
- Les villes en tant qu'organisations sociales, qui se sont développées dans des conditions de temps et d'espace concrètes, peuvent-elles conserver et développer leurs caractères culturels propres? Existe-t-il dans une ville quelque chose comme un rapport optimal entre la communication directe et celle des médias?

- Quels sont les contours d'une culture urbaine qui soit simultanément locale et universelle, correspondant au dynamisme de l'évolution économique et technique? Y a-t-il un consensus à ce sujet?
- Les médias (locaux) renforcent-ils la logique des systèmes économique-technologiques en y associant les destinataires? Ou les citoyens seront-ils aidés pour créer un style de vie souverain, une conscience compétente du «moi», ou du «nous»?

Cette session s'adresse aux représentants des autorités communales et cantonales et de leurs administrations; aux responsables de l'aménagement, constructeurs et architectes; aux responsables de médias, de la culture et aux publicitaires; aux exploitants de réseaux, fabricants d'appareils et agents des PTT; aux spécialistes en informatique; aux cadres économiques; et d'une façon générale à toutes les personnes intéressées, engagées ou non dans la vie politique. Le programme en est placé sous la responsabilité de M. Mathias Loretan, de l'Institut Gottlieb-Duttweiler. La direction en est confiée aux professeurs Michel Bassand de l'EPFL et Ulrich Saxer de l'Université de Zurich, ainsi qu'à M. Mathias Loretan,

qui enseigne l'éthique à l'Université de Fribourg.

Langues

Traduction simultanée en français et en allemand des exposés en assemblée plénière, ainsi que pour les ateliers II et VI.

Frais de participation

Pour toute la session: Fr. 660.-.

Pour une journée: Fr. 440.-.

Réduction de 20% pour les professionnels de la culture et de la publicité.

Inscription

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire avant le 19 mars 1990. Les désistements ne seront plus admis après le 23 mars 1990: la totalité des frais de la session sera facturée passé cette date (en cas d'empêchement, il sera en revanche possible de désigner un remplaçant).

Organisation

Institut Gottlieb-Duttweiler, M^{me} Esther Vonesch, Langhaldenstrasse 21, 8803 Rüschlikon, tél. 01/724 62 03, fax 01/724 62 62.

SIA) organise, le 8 mars prochain, une journée d'étude qui s'adresse à tous les planificateurs, chefs de travaux et maîtres d'ouvrage confrontés quotidiennement au problème de choisir le type de porte qui, concrètement, sera le mieux adapté à tel ou tel cas pratique.

Au cours de cette journée, les nombreux conférenciers qui s'exprimeront - spécialistes notamment des matériaux et de la construction normalisée - s'emploieront à dégager les critères fondamentaux à partir desquels évaluer les différents types de portes et modes de construction. Chaque exposé sera suivi d'une brève discussion. Cette journée aura lieu dans le bâtiment principal de l'EPFZ, Rämistrasse 101, auditorium D1.1.

Finance de participation

Membres SIA/GSA/VST: Fr. 200.-

Non-membres: Fr. 250.-

Inscription

L'inscription doit se faire avant le 21 février 1990 auprès du secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, téléphone 01/20115 70.

Cours sur l'entretien des chemins ruraux et forestiers

Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs géomètres (GRG)

Delémont, 7 et 8 juin 1990

Les 7 et 8 juin prochain à Delémont auront lieu deux jours de cours sur l'entretien des chemins ruraux et forestiers destinés aux ingénieurs ruraux et forestiers de la Suisse romande et du Tessin (un cours analogue sera organisé en Suisse alémanique en 1991).

Ce cours est organisé par:

- la Chaire de génie forestier de l'EPFZ
- le Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs géomètres de la SIA (GRG)
- le canton du Jura (Service de l'économie rurale et Service des forêts)
- le Programme Sanasilva.

L'inscription - au moyen de formules qui seront distribuées ultérieurement - devra se faire en mars 1990.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Pierre Simonin, Service de l'économie rurale, 20, fbg des Capucins, 2800 Delémont 2, tél. 066/21 52 60.

Nouvelles publications SIA - GIE

Données climatiques pour la technique de l'énergie 4

La SIA a publié, à la fin de 1989, la brochure *Données climatiques pour la technique de l'énergie 4 - Avril 1989 à septembre 1989*. Ces données sont tirées du rapport de l'Institut suisse de météorologie.

Remise gratuitement aux membres du GIE (Groupe spécialisé des installations et de l'énergie dans le bâtiment), cette brochure est disponible auprès du secrétariat général de la SIA, au prix de Fr. 20.- pour les non-membres du GIE.

Groupes spécialisés

Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers de la SIA

Programme de cours 1990

Chaque année, le Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers de la SIA organise des cours de perfectionnement. En 1989, quelque 140 personnes ont assisté à ces cours, avec une moyenne de 24 participants par cours.

Ce résultat, que nous jugeons encourageant, ainsi que les appréciations positives des participants, nous a incités à mettre sur pied un nouveau programme pour 1990. Une part importante de cette offre sera de nouveau représentée par les informations de l'Institut de Birmensdorf, qui s'appelle maintenant Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage. Ces cours permettront aussi aux non-spécialistes de se familiariser avec les résultats de la recherche sous une forme applicable dans la pratique, propre à élargir leur horizon. On abordera également les premiers résultats des efforts de l'Institut pour l'aménagement du territoire de l'EPFZ, pour le volet forestier des rapports d'impact sur l'environnement (EIE).

Trois sessions seront consacrées à la formation de la personnalité. Le «cours de direction» sera marqué par l'étude des exigences liées à l'importance fortement accrue que l'on accorde, dans l'activité forestière, aux aspects de protection de la nature. Sous le titre «Protection de la nature et du paysage dans les projets forestiers», tiré d'une brochure de 1987 de l'Office fédéral, des séminaires seront proposés, dont le but est de diffuser, dans les milieux professionnels, une conception aussi uniforme que possible dans ce domaine, ainsi que de faire des suggestions et enseigner des principes permettant une protection plus efficace des

espèces et des biotopes en forêt. Les méthodes de description et de planification qui seront alors appliquées sont actuellement en cours d'élaboration et seront présentées ultérieurement aux professionnels. Une journée sera consacrée aux nouvelles directives sur les ouvrages de stabilisation de la neige. Elle vise à atteindre ceux qu'intéressent ces nouveautés, sans être des spécialistes des constructions paravalanches. Les méthodes modernes de fondation (ancrages dans le rocher) seront traitées en particulier. Ce cours, organisé en étroite collaboration avec l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches du Weissfluhjoch-sur-Davos, pourra aussi être donné en français si le nombre des personnes qui s'annoncent est suffisant. Le lieu du cours sera défini chaque fois en fonction des participants.

Au-delà des connaissances qu'ils diffusent, ces cours sont importants aussi en tant que lieux de discussion où les échanges d'idées pourraient, par exemple, conduire, dans le domaine de l'impact sur l'environnement, à une uniformisation des exigences des cantons dans notre branche.

Le responsable des cours:

Ch. Hugentobler

Türen - Anforderungen und Konstruktion

Journée d'étude du Groupe spécialisé de l'architecture (GSA)

EPFZ, Auditorium D1.1, mardi 8 mars 1990, de 9 h. 30 à 16 heures

Conjointement avec l'Association suisse de l'industrie des portes (VST), le GSA (Groupe spécialisé de l'architecture de la

Sections

Section du Valais

Voyage d'étude aux Pays-Bas

18-22 octobre 1989

La section Valais de la SIA, présidée par M. Roland Gay, Monthey, a fait son voyage d'automne 1989 aux Pays-Bas.

Ce séjour organisé par M. Nico Sneider, de Monthey, prévoyait un programme condensé touchant plusieurs disciplines. Connaissant bien le pays, M. Nico Sneider a entraîné les participants d'une visite à une autre sans perte de temps. Il avait ménagé des contacts avec des ingénieurs, ou des autorités locales.

La cordialité de l'accueil, la possibilité de s'informer auprès des spécialistes, les explications sur le pays, données en cours de route par N. Sneider..., autant d'éléments qui ont fait d'un déplacement de quelques jours un voyage documenté, allant à l'essentiel.

Amsterdam

Une jeune architecte enthousiaste entraîne, le jour de l'arrivée déjà, les participants vers les quartiers extérieurs. L'extension de la ville dans les années trente est caractérisée par le gratte-ciel de J. F. Staal, des écoles Montessori ou de plein air (W. van Tijen, J. Duiker) et des habitations groupées à orientation sociale. L'orphelinat de Van Eyck (1955-1960) et l'académie Rietveld (1959-1967) se trouvent également dans ces quartiers.

Deux jours plus tard, cette même collègue allait servir de guide pour remonter les siècles en architecture, selon un quadrillage qu'elle avait étudié pour le centre de la ville.

Remonter l'histoire des constructions d'Amsterdam, c'est évoquer, parallèlement à l'urbanisme, le problème de l'eau et de la mer. La ville, on le sait, est bâtie sur des îlots de sables mouvants.

Flevoland

Le 19 octobre, une journée dans le Flevoland rendit tangible, sous un autre aspect, cette conquête sur la mer.

Il y a quarante ans, le Flevoland n'était qu'un projet d'ingénieur. L'eau baignait les quelque 100 000 hectares aujourd'hui fertiles, et s'inscrivait dans les atlas sous le nom de Zuiderzee.

Aujourd'hui, les terres désalinisées, boisées, forment l'environnement sauvage ou agricole de plusieurs villes et bourgades, dont deux prévues pour une population de plus de 100 000 habitants. *Almere, Lelystad*, deux points dont le guide Michelin ne dit pas grand-chose. Elles furent pourtant le pôle d'intérêt de l'excursion. Leur infrastructure a été planifiée dans les plus petits détails avant le premier coup de pioche dans cet espace conquis sur la mer. Puis, dans les limites fixées par l'urbanisme, les créations individuelles se sont élevées. Le matériau prédominant, la brique, met en évidence les bâtiments officiels au revêtement plus luxueux, à l'architecture d'avant-garde. Les accès à la route et au rail ayant été prévus dès le départ, le périmètre urbain privilégie le piéton et le cycliste. Ces réalisations interpellent l'urbaniste, l'architecte, le sociologue, l'écologiste. Un

centre de documentation près de Lelystad permet de prendre conscience de l'ampleur du projet qui a transformé le Zuiderzee en un lac intérieur, l'IJsselmeer, par la construction de la digue du Nord. Une seconde digue plus au sud mène de Lelystad à Enkhuizen. Elle devait former la séparation entre les terres conquises et le lac. Le dernier polder à assécher n'est pas encore en chantier, et Flevoland, formée des polders menés à bien, est rattachée à la Hollande septentrionale par 30 km de digue carrossable.

Le plan Delta

La visite des réalisations du plan Delta, dans l'estuaire de l'Escaut, illustre le lendemain un côté tragique de la lutte contre la mer. Elle mettait aussi en évidence l'importance que prend l'écologie dans les études techniques.

Périodiquement, les Pays-Bas sont victimes de catastrophes dues à l'inondation. La dernière a eu lieu en 1953. De fortes marées, des crues fluviales submergent les basses terres. Le plan Delta prévoyait initialement la fermeture de l'embouchure de l'Escaut oriental par une digue. Les projets ont été modifiés pour préserver l'environnement et la pêche maritime dans l'estuaire. Ce barrage antitempête, terminé en 1986, laisse libre cours au jeu des marées. Les vannes ne se ferment qu'en cas d'urgence.

Energie hier et aujourd'hui

En rentrant à Amsterdam, un crochet à Kinderdijk permit d'approcher une enfilade d'une quinzaine de moulins à vent. La vision de leurs ailes dans le ciel crépusculaire mit un point final plein de charme à l'étude des moyens techniques utilisés pour assécher les polders. Pour pomper l'eau, les générations qui ne disposaient pas des énergies modernes avaient recours au vent.

Le tour d'Amsterdam

Le nom des architectes qui ont laissé des œuvres dans la ville confirme l'ouverture d'esprit de cette métropole. A côté de maîtres locaux, nombre d'étrangers y ont travaillé, dont très récemment Holzbauer (Hôtel de Ville - Opéra 1987).

Suivant notre jeune guide, attentive à signaler tous les édifices significatifs d'une époque, nous avons vu le home pour étudiants (H. Herzberger 1959-1966), le home pour femmes seules (Van Eyck 1973-1978), avec la provocation pleine d'humour de ses couleurs en façade, et diverses réalisations d'avant-garde dans les habitations pour budgets modestes. Remontant dans les siècles, la vision de la synagogue portugaise rappelait l'esprit de tolérance d'un pays où les juifs réfugiés ont trouvé accueil et travail au XVII^e siècle.

Une promenade en bateau sur les canaux compléta l'itinéraire d'étude, faisant succéder l'enchantement à la découverte.

La dernière soirée réunissait les participants pour un repas délicat aux chandelles. Il mettait la note conviviale à ce voyage de la section valaisanne de la SIA. Son programme avait mis les habitants d'un pays de montagne face aux problèmes que posent la ville et la mer, et les solutions de ces problèmes étaient exemplaires.

Gaby Zryd

Le coin de la rédaction

Point final

Energie: le sens des mots

Pendant longtemps, le choix d'un vecteur énergétique a été dicté par des facteurs essentiellement économiques (si l'on excepte les périodes de pénurie: faute de charbon et de coke, la femme suisse a pris pendant la dernière guerre l'habitude de cuire à l'électricité).

Le confort y a également trouvé son compte: l'huile de chauffage a contribué non seulement à réduire les coûts, mais aussi à faciliter la vie aux propriétaires de villas et aux concierges d'immeubles locatifs.

Le faible coût a bien sûr fait oublier les traditions qui régissaient la construction des immeubles dans nos régions, où l'hiver peut à l'occasion se montrer rigoureux: chauffer était devenu plus économique que d'isoler, du moins jusque dans les années septante.

Aujourd'hui, le souci de l'environnement constitue un nouveau critère de choix, imposé dans une certaine mesure par de nouvelles législations, si ce n'est par une conscience écologique nouvelle. Les chercheurs se sont appliqués à réduire les émissions nocives, avec un succès incontestable.

Il est légitime que les marchands d'huile ou de gaz et les fabricants de chaudières s'attachent à promouvoir auprès de leurs clients potentiels ces progrès atteints à grands frais.

Il faut toutefois regretter que la compétition entre agents énergétiques conduise à des affirmations excessives, qui n'ajoutent rien aux progrès qu'elles veulent vanter. En effet, la combustion des produits pétroliers n'est et ne sera jamais inoffensive pour l'environnement, pas plus que celle du gaz naturel. Aucune forme d'énergie ne peut être mise en œuvre d'une manière neutre, de sorte que l'accent mis sur la réduction, si spectaculaire soit-elle, des atteintes au milieu vital ne saurait figurer qu'au deuxième rang des priorités, derrière la réduction des besoins en énergie. La simple perspective d'un tiers monde suivant notre itinéraire énergétique devrait en constituer une illustration suffisante.

Cette humilité face aux considérations écologiques s'impose d'autant plus que les efforts consacrés à réduire la fringale d'énergie de notre siècle peuvent porter des fruits pour tous les vecteurs énergétiques: la compétition publicitaire n'est vraiment pas de mise.

La Suisse va connaître des difficultés sans cesse accrues dans la diffusion de ses produits industriels. Par contre, le domaine des idées, de l'innovation technique et scientifique lui reste largement ouvert. Le défi énergétique de notre fin de siècle lui offre un champ d'activité favorable, où le succès va sourire aux développements les plus avancés. Saurons-nous saisir notre chance?

Jean-Pierre Weibel